Fédération Française de Tennis de Table
Ligue du Grand Est
Comité de l'Aube Tennis de Table
Maison des Associations 63 avenue Pasteur 10000 Troyes
Site : www.catt3.fr
Mail : contactcatt@gmail.com

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur
Jeudi 09 novembre 2023 -
Maison des activités 125 av Robert Schuman 10000 TROYES

Présents : Pierre-Alexandre COUSIN, Francine GUTH, Claudie LARCHER, Hervé VAZART et Joris WORONOVYCZ.
Excusés : Christian BARTHELEMY, Nicolaï COK, Germain GIRAULT et Patrick LOMBARD.

La séance est ouverte à 18 h 35.

1) mot du Président.

« Je suis désolé de ne pas être avec vous. Je dois résoudre un problème de santé.
Mon avenir au CATT sera lié aux résultats de mes examens ».
Francine GUTH anime cette réunion.

*** Assemblée Générale de la LGETT le 11 novembre 2023.**
Il a été décidé que le covoiturage en minibus avec répartition des frais n'était pas opportun par rapport à la gestion logistique et du coût.
Le covoiturage se fera en voitures particulières.
=> Le représentant de Patrick LOMBARD, Président du CATT, sera Pierre-Alexandre COUSIN. Son déplacement sera pris en charge par le Comité.

*** convention de prestation de service avec la LGETT (techniciens de Ligue…).**
Le Comité de l'Aube n'en bénéficie pas pour l'instant. Cette mesure de quatre ans se terminant à la saison 2023-2024, la Ligue souhaite l'ouvrir à plus de Comités.
=> Le Comité de l'Aube de Tennis de Table (CATT) va réfléchir à la possibilité de solliciter un apport professionnel dans des projets particuliers.
Première Suggestion : faire venir un technicien de Ligue pendant les regroupements des Poussins-Benjamins.

*** PSF – ANS – Formation des bénévoles (800 €).**
La convention avec la Ligue du Grand Est Tennis de table (LGETT) avait prévu des actions :
- en direction des écoles et formation jeunes : respectées.
- ping en extérieur : respectées mais le renouvellement de cette action n'est pas souhaitée.

- session de formations à destination des bénévoles : des projets sont en cours. Le report de la somme allouée (800 €) sera sollicité sur l'année 2024.

Les modalités demandées par l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour la nouvelle année 2024 ne seront connues qu'en janvier 2024.

*** Intervention de Christophe DO à Bienne le Château.**
Par décision du 09 juin 2023, le CATT a maintenu une intervention mensuelle de Christophe auprès des jeunes à Brienne le Château jusqu'à la fin 2023, fin d'une subvention.
Coût pour septembre et octobre 2023 : 55,60 €. Il y aura aussi une facture pour novembre et décembre 2023.
=> Accord à l'unanimité.

*** Présentation du CATT à l'assemblée générale de la FFTT** :
Patrick LOMBARD et Hervé VAZART, ne pouvant pas s'y rendre, ce dernier prendra contact avec la Fédération.

2) Bilan financier.

N'ayant ni reçu la subvention ANS, ni la part des cotisations des licences qui sont versées au CATT par la LGETT, le bilan est en déficit à ce jour de – 5 575,97 €.
Compte courant : 2 109,74 €
Livret épargne : 27 957,61 €.

3) Tour des commissions :

Financière.
<u>* Bilan LGETT :</u>
- Voir rubrique au-dessus.
- La subvention ANS est à déposer en janvier 2024. Les directives seront connues que peu de temps avant.
Le Comité doit réfléchir s'il continue à faire cette demande, et les actions à prévoir.

Sportive.
<u>* Le Championnat jeunes par équipes.</u>
Joris WORONOVYCZ va diffuser prochainement à tous les clubs les informations concernant le 1er tour. Les engagements seront à lui envoyer avant le 01 décembre 2023.

<u>* Critérium Fédéral.</u>
Il est constaté une grosse progression d'inscrits cette saison. La 1ère journée a été très positive.
Si cette évolution continue, il va falloir réfléchir à une modification d'organisation.

Technique.
<u>* Stages.</u>
Le stage d'entraînement des jeunes qui a eu lieu les 23 et 24 octobre 2023 a attiré le plus gros effectif depuis plusieurs années : 20 jeunes par jour.
Le CATT est engagé auprès de Christophe DO cette saison.
Les modalités d'inscriptions sont à revoir.

Le stage de février 2024 se déroulera sur la première semaine des vacances scolaires.
Pierre-Alexandre COUSIN va créer un espace CATT sur la plateforme « Hello Asso ».
Les inscriptions avec une date buttoir, l'attestation parentale et le paiement se feront dessus.

Toutes informations complémentaires seront à adresser à Francine GUTH.

** Formation IC.*
Francine prévoit de mettre en place une formation d'initiateur de club (IC). Actuellement, deux personnes du club Troyes OS-Noës et une personne de la Chapelle St Luc AJFB sont demandeurs.
La théorie se déroulera vendredi 05 janvier 2024, et les temps de pratique auront lieu durant les matinées de stage Poussins/ Benjamins.
L'information sera diffusée auprès des clubs afin de voir si d'autres personnes seraient intéressées.

* Lancement de regroupements Poussins Benjamins.
Suite au succès du stage des jeunes, Francine GUTH et Nicolaï COK souhaitent mettre en place un regroupement mensuel le samedi matin, des poussins et des benjamins aubois qu'ils encadreront.
Le premier regroupement est prévu le 09 décembre 2023. Des démarches avec le Troyes OS-Noës est en cours pour les recevoir. Il est souhaité un roulement dans les clubs aubois.
Une convention sera signée avec les clubs accueillants. Prévoir aussi une assurance.
Les frais de déplacement des 2 entraineurs seront pris en charge et un budget d'environ de 250 € servira à l'achat de lots dans le cadre d'un trophée « P'tites Pousses ».
Une bonne communication est prévue auprès des clubs, des référents/encadrants, des parents.
=> Le projet est validé à l'unanimité sous réserve de tourner dans les clubs, en fonction du nombre d'enfants.

* Soutien au club :
Nicolaï se rend tous les 15 jours dans le club de la Chapelle St Luc AJFB pour des séances d'entraînement, afin de l'aider dans le maintien et son développement.

* Animation féminine
Elle se déroulera l'après-midi du vendredi 29 décembre 2023 à l'AS du Tertre, avec la présence d'Isa COK ; Et sera clôturée par un goûter.
Vote : 4 votes pour et 1 abstention pour cette animation et pour rembourser à Isa le billet de train Paris Troyes.

Développement.
* Journée conviviale pour les bénévoles.
Hervé VAZART suggère une grande journée en direction de tous les bénévoles. Quelque chose d'attractif, de conviviale. L'esprit est de réunir les clubs et leurs dirigeants.

Elle pourrait avoir lieu au gymnase de Mesnil Saint Père regroupant trois thèmes :
- dirigeant : En collaboration avec la LGETT / formation communication d'un club de ping Pong / accueillir les pratiquants dans son club / sponsoring et mécénat.
- arbitrage : Formation AC et recyclage AR/JA1.
- technique : Formation IC.

Les Formations seraient gratuites, prises en charge par le Comité de l'Aube de tennis de table.

Un Repas, "buffet froid, café et apéro" serait pris en charge par le Comité.
Le déplacement de deux voitures en covoiturage par clubs A/R serait remboursé à raison de 0.30€/km du club à Mesnil Saint Père.
Avec Ouverture vers d'autres comités avec tarification différentes ?

=> Tous les membres ont pris acte que l'idée est bonne. Elle doit être réfléchie et développée.
Projet à débattre en début de saison.

Arbitrage et formation.

* Formation de JA3 concernant 2 personnes auboises (Pierre Alexandre COUSIN et Franck BRUN).

Actuellement, la Ligue a 2 demandes Auboises, 1 demande Mosellane et 1 Vosgienne.
La théorie se fait en visioconférence avec une journée d'examen en présentiel à Tomblaine.

** Les tarifs votés début de saison par le CATT prennent en charge pour les aubois :*
- Le coût pédagogique : 140 € x 2 = 280 €.
- Voyage en covoiturage. Les frais de déplacement du domicile au lieu d'examen : 0,15 € / km x 500 km = 75 € environ.
- repas : 2 repas du midi x 15 € = 30 €.

Il reste à charge les frais d'autoroute : 17,70 € x 2 = 35,40 €.
Par vote il est décidé par 3 membres pour et 1 abstention (sachant que Pierre-Alexandre ne vote pas) que le Comité prend en charge toutes ces dépenses précédemment citées.

Toutes ces aides sont en échange de deux prestations gratuites par candidat au bénéfice du CATT.
Ils doivent aussi fournir tous les justificatifs.

* Préformation d'arbitre national (Pierre Alexandre COUSIN et Franck BRUN) :

Pierre-Alexandre demande au Comité une aide pour une préformation en vue d'une sélection de la LGETT afin de suivre une formation d'arbitre national.

Le coût pédagogique de 150 € est pris en charge par la zone.
La théorie se fait en visioconférence, avec deux jours d'examen en présentiel mais le lieu est encore inconnu.

=> En remerciement du grand dévouement de Pierre-Alexandre pour le Comité, il est décidé à l'unanimité d'appliquer les tarifs votés début de saison par le CATT comme à la formation précédente :
- Les frais de déplacement du domicile au lieu d'examen : 0,15 € / km.
- Les 3 repas x 15 € = 45 €.

Et en plus :
- les frais d'autoroute.
- et l'hébergement : proposé 80 € la nuit avec le petit déjeuner.

En échange de ces aides, Pierre Alexandre devra offrir deux prestations au CATT et fournir tous les justificatifs de dépense.

Concernant Franck BRUN pour cette préformation AN, il doit d'abord déposer une demande auprès du Comité.
Et après, le CATT statuera sur l'aide qu'il peut lui être offerte.

* Formations et séance de découverte proposées.

Jean Claude LIEBON et Claudie LARCHER proposent dans l'Aube :
- Une formation d'arbitre régional samedi 06 janvier 2024.
- Une formation de juge arbitre par équipes (JA1) dimanche 07 janvier 2024.
- Une formation d'arbitre de club « raquette en main » instruite dans le ou les clubs aubois demandeurs.
- Une séance découverte des règles de jeu de base de tennis de table instruite dans le ou les clubs aubois demandeurs.

Les informations, modalités et documents ont été envoyés à tous les clubs et insérés dans le site du CATT www.catt.3.fr.
Toutes informations supplémentaires et inscriptions se feront auprès de Claudie LARCHER claudielarcher@free.fr.

Communication.
Pierre Alexandre va contacter Jean Claude LIEBON pour le renouvellement du site du CATT.

4) Questions diverses.

Projet de la nouvelle équipe au CATT :
L'olympiade se finissant cette saison, il sera demandé à chaque membre actuel qu'il s'exprime si oui ou non, il souhaite continuer dans le CATT.

Conseil de Ligue à la Ligue du Grand Est Tennis de Table :
Pierre Alexandre a postulé sur une place vacante dans ce Conseil de Ligue.

La séance est close à 20 h 45.

Patrick LOMBARD
Président du Comité de
l'Aube de Tennis de Table,
Représenté par Francine GUTH.

Pierre Alexandre COUSIN
Secrétaire du Comité de l'Aube
de Tennis de Table